



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENERGIE – ENVIRONNEMENT – ENTREPRISES – NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BERLIN

N°01 – 01 2023

Sommaire :

- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.....2**
 1. Des avancées politiques et de nouveaux groupes de travail annoncés lors du CMFA.....2
 2. Émissions de CO2 : l'Allemagne manque son objectif en 20222
 3. Sécurité d'approvisionnement assurée avec une sortie du charbon en 2030.....3
 4. Évacuation des militants écologistes à Lützerath.....3
 5. L'Allemagne met en service ses premiers terminaux GNL flottant.....3
- **TRANSPORTS.....4**
 1. Le CMFA renforce la coopération ferroviaire, routière et aérienne.....4
 2. Un Sommet fédéral sur la mobilité jugé très incomplet par les ONG5
 3. Le « Deutschlandticket » entrera en vigueur le 1^{er} mai5
 4. La « bataille des autoroutes » au sein de la coalition ne faiblit pas.....5
 5. Un mouvement social provoque la fermeture de l'aéroport de Berlin le 25/01.....6
 6. Frank Hoffmann, pionnier de la coopération SNCF-DB, décoré par l'Ambassadeur.....6
- **ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 6**
 1. Les réactions à l'annonce du Green Industrial Plan européen 6
 2. L'implantation de Wolfspeed en Sarre renforce le site microélectrique allemand 7
 3. Les grands groupes automobiles misent sur l'électricité et l'innovation technologique pour 2023 7
 4. Les doutes des milieux d'affaires sur l'attractivité allemande 8
 5. La tournée sudaméricaine du chancelier Scholz autour de l'énergie et du climat 8
- **NUMÉRIQUE-INNOVATION..... 9**
 1. CMFA: le financement de l'innovation face aux enjeux communs 9
 2. Un milliard d'euros pour développer la Deep Tech & Climate Tech..... 9
 3. Premier déplacement en Allemagne de Roland Lescure, ministre délégué à l'Industrie 10
 4. Et de 3 communautés French Tech en Allemagne !.....10
 5. Recul pour les start-ups allemandes en 2022.....10



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

1. Des avancées politiques et de nouveaux groupes de travail annoncés lors du CMFA

À l'occasion du 23^e Conseil des ministres franco-allemand (CMFA) du 22 janvier, consécutif à la célébration des soixante ans du Traité de l'Élysée, les dirigeants des deux pays ont insisté sur l'élaboration d'une « *feuille de route commune* » visant à développer une production à grande échelle et « *bâtir un marché européen de l'hydrogène* ». Les deux pays mettront en place un groupe de travail conjoint sur l'hydrogène dont les conclusions et recommandations sont attendues d'ici fin avril 2023 (la première réunion s'est tenue le 18 janvier). Cette annonce figure dans une déclaration conjointe, publiée à l'issue du CMFA, à Paris. Le texte insiste sur le respect des choix énergétiques des deux pays. Emmanuel Macron et Olaf Scholz ont également annoncé le prolongement du nouveau projet de pipeline d'hydrogène H2Med jusqu'en Allemagne, voué à relier la péninsule ibérique et la France par la Méditerranée. Autre annonce concrète : la création d'une plateforme de dialogue franco-allemande portant sur les infrastructures en matière de recharge des batteries et de ravitaillement en hydrogène. De plus, si le président et le chancelier ont affirmé qu'ils oeuvraient ensemble à la réforme du marché européen de l'électricité, aucune position commune n'a été annoncée, notamment sur le découplage des prix du gaz de ceux de l'électricité. Enfin, la déclaration confirme la création d'un groupe de travail conjoint de haut niveau sur l'énergie réunissant le ministère

français de la Transition énergétique et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat.

2. Émissions de CO2 : l'Allemagne manque son objectif en 2022

Selon un rapport publié en janvier 2023 par le think tank Agora Energiewende sur l'état des lieux de la transition énergétique en 2022 en Allemagne, le pays a rejeté l'an dernier 761 Mio. de tonnes d'équivalent CO2 (MtCO2), environ le même niveau qu'en 2021, mais plus que l'objectif fixé au niveau national pour 2022, et ce, malgré une année exceptionnelle pour les énergies renouvelables (46 % de la consommation brute d'électricité en raison de conditions météorologiques favorables) et une diminution de la consommation d'énergie primaire. Cette dernière a diminué de 4,7 %, notamment en raison des mesures d'économies d'énergie imposées par la crise. Le bilan carbone allemand est pénalisé par le manque d'efforts dans les secteurs des transports et du bâtiment, et par le recours accru aux centrales à charbon dans le but d'économiser du gaz devenu très onéreux à la suite du conflit en Ukraine. Pour atteindre l'objectif de réduction de 65 % des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 (vs. 1990), inscrit dans la loi sur la Protection du climat, l'Allemagne doit accélérer considérablement le développement des énergies renouvelables : selon les objectifs du gouvernement d'ici 2030, la capacité installée des installations photovoltaïques doit plus que tripler (obj. : 215 GW), celle des éoliennes terrestres presque doubler (obj. : 115 GW) et celle des parcs éoliens en mer plus que tripler (obj. : 30 GW).

3. Sécurité d'approvisionnement assurée avec une sortie du charbon en 2030

L'Agence fédérale allemande des réseaux (*Bundesnetzagentur*) estime, dans un rapport adopté le 1^{er} février en Conseil des ministres, que l'approvisionnement en électricité sera assuré sur la période 2025-2031, même avec une sortie du charbon anticipée en 2030. Cette date vaut déjà pour le bassin rhénan (Rhénanie-du-Nord-Westphalie, voir *infra*) mais pas encore pour les bassins de l'ex-RDA. Ces derniers veulent en rester là, estimant avoir besoin de temps pour réaliser leur transition économique. En 2022, le charbon représente environ 30 % de la production nette d'électricité, une proportion en hausse en raison d'un recours moindre au gaz devenu plus cher depuis le début de la guerre en Ukraine et de la remise en route de certaines centrales à charbon, sorties de la réserve. Le ministre allemand de l'Économie et de la Protection du Climat, Robert Habeck a déclaré qu'« *il est essentiel que les consommateurs et consommatrices soient approvisionnés en électricité de manière sûre à tout moment. Nous garantissons également cette sécurité d'approvisionnement en électricité avec la transformation de notre système électrique en un système 100 % électricité renouvelable. C'est pourquoi l'Agence fédérale des réseaux suit de très près les différentes étapes* ». En plus du rapport, le gouvernement fédéral a présenté des recommandations d'actions communes issues de ces résultats.

4. Évacuation des militants écologistes à Lützerath

Le hameau de Lützerath, où des centaines de militants du monde entier se sont installés depuis 2020 pour empêcher l'extension d'une mine de charbon à ciel ouvert du bassin rhénan a été évacué le 18 janvier. Une fois l'évacuation terminée, il est prévu que l'énergéticien RWE y rase les habitations du site pour étendre son périmètre et y extraire le lignite présent. En octobre 2022, le Ministre fédéral de l'économie Robert Habeck et la ministre de l'Économie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Mona Neubaur, avaient convenu de cette décision avec RWE : le charbon de Lützerath peut être extrait, mais la sortie du charbon dans le bassin minier rhénan est avancé de huit ans, à 2030. 280 Mio. de tonnes de charbon seraient ainsi économisées, selon R. Habeck. Cette décision est survenue alors que le gouvernement allemand avait été contraint de sortir temporairement de la réserve plusieurs centrales à charbon pour faire face à la crise énergétique déclenchée par l'invasion russe de l'Ukraine. Les militants écologistes estiment, eux, que les réserves actuelles de lignite sont suffisantes et ne nécessitent pas la destruction de Lützerath. Ils dénoncent de la part du gouvernement allemand un grave renoncement à ses engagements climatiques.

5. L'Allemagne met en service ses premiers terminaux GNL flottant

Le 14 janvier, le deuxième terminal flottant d'importation de gaz naturel liquéfié (LNG) a été officiellement mis en service à Lubmin, au bord de la mer Baltique, quatre semaines seulement après la mise en service du premier terminal flottant à Wilhelmshaven en Basse-Saxe. Il s'agit

du premier terminal de GNL à financement privé. TotalEnergies contribue à ce projet, opéré par Deutsche ReGas en fournissant une unité flottante de stockage et de regazéification (FSRU). Selon les données de Deutsche ReGas, le terminal acheminera chaque année vers l'Allemagne jusqu'à 5,2 Mrds de mètres cubes de gaz naturel, dans un premier temps. Suivront les mises en service des terminaux publics de Brünsbuttel fin février, Stade et Lubmin, à la fin de l'année. Grâce aux terminaux, une capacité d'importation de plus de 30 Mrds de mètres cubes de gaz devrait être disponible en décembre prochain. Cela correspond à plus de la moitié de la quantité totale de gaz qui a été acheminée par les gazoducs de Russie vers l'Allemagne en 2021. Les scénarios catastrophes de pénuries massives encore évoqués il y a quelques mois semblent s'éloigner. Les terminaux GNL flottants permettent d'importer du gaz naturel par voie maritime, sous forme liquide. Ils sont composés d'une plate-forme d'amarrage et d'un bateau dit FSRU, où le GNL est apporté, stocké et regazéifié, avant d'être envoyé dans le réseau. À la différence d'autres pays européens, l'Allemagne ne disposait d'aucun terminal sur son sol, préférant la ressource peu chère arrivant des pipelines russes, dont elle dépendait à 55 % pour ses importations. En raison de l'arrêt de l'approvisionnement en gaz russe et du sabotage des gazoducs Nord Stream 1 et 2, il manque à l'Allemagne des quantités importantes de gaz dans ses livraisons annuelles. Les importations de gaz liquéfié vers l'Allemagne, via les ports belges, néerlandais et français, ont bondi. Pour éviter un coût du transport prohibitif, le pays a décidé de lancer sur son propre sol plusieurs chantiers de terminaux. Chez les associations écologistes, qui

craignent le « non-respect des objectifs climatiques », le scepticisme domine.

TRANSPORTS

1. [Le CMFA renforce la coopération ferroviaire, routière et aérienne](#)

Le Conseil des ministres franco-allemand, organisé cette année à l'occasion des 60 ans du Traité de l'Elysée, a permis de renforcer la coopération binationale dans le domaine des transports et de la mobilité. L'annonce la plus emblématique est la mise en place, à l'été 2023, d'un billet à destination des jeunes Français et Allemands afin d'encourager les voyages en train au sein des deux pays. 60 000 billets seront mis à disposition à titre gratuit, selon des modalités qui restent à préciser. Par ailleurs, le soutien des deux gouvernements à la mise en place de nouvelles liaisons ferroviaires transfrontalières, ou, selon le cas, aux études et au travail menés en vue de leur éventuelle mise en place, a été réaffirmé. Ce soutien affiché concerne tant la longue distance (Paris-Berlin à grande vitesse comme en train de nuit à partir de 2024) que pour les liaisons régionales dans la région rhénane (Colmar-Freiburg, Haguenau-Rastatt, Strasbourg-aéroport de Francfort). Sur le transport routier, le communiqué de presse annonce en premier lieu le lancement d'une plateforme de dialogue franco-allemande sur l'infrastructure de recharge et de ravitaillement, afin d'assurer la coordination bilatérale nécessaire au développement d'un réseau transfrontalier en lien avec le règlement AFIR. D'autres collaborations sont mises à l'honneur, sur les domaines des données de mobilité et de la conduite automatisée. Enfin, sur le transport

aérien, les ministres C. Beaune et V. Wissing ont appelé au renforcement de la coopération technologique et industrielle déjà initiée sur les eVTOLs, communément appelés « taxis volants ».

2. Un Sommet fédéral sur la mobilité jugé très incomplet par les ONG

Le 11 janvier, Olaf Scholz, dans comme le faisait sa prédécesseure Angela Merkel, a organisé à la Chancellerie un sommet sur la mobilité (*Mobilitätsgipfel*) réunissant les principaux constructeurs automobiles et centré autour de la transition vers l'électromobilité, avec en ligne de mire l'objectif de la coalition : 15 millions de VE en circulation sur les routes allemandes en 2030. Alors que le secteur des transports est le seul, avec le bâtiment, à ne pas avoir atteint ses objectifs climatiques en 2022, le programme était centré sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Outre les résultats estimés décevants par la presse et les ONG, la méthode a été dénoncée, à cause notamment de l'absence de représentants du secteur ferroviaire et du monde de la cyclomobilité. Le point le plus marquant de cette conférence a été la réponse d'Oliver Blume, PDG de Volkswagen, sur l'importance qu'il accordait aux e-fuels dans la transformation de l'industrie automobile. Tout en admettant leur potentiel pour les véhicules existants, O. Blume a qualifié ces carburants alternatifs de « coûteux et inefficaces ». La séquence a été abondamment relayée dans les médias et présentée comme un camouflet pour le FDP, les ministres Lindner et Wissing vantant régulièrement les mérites des e-fuels pour s'opposer à la fin des véhicules thermiques neufs après 2035.

3. Le « Deutschlandticket » entrera en vigueur le 1^{er} mai

Alors que les usagers des transports de proximité étaient dans l'expectative depuis l'accord général sur le financement trouvé début novembre par le Bund et les Länder, un groupe de travail a annoncé être parvenu à un compromis sur les dernières modalités liées au « Deutschlandticket ». La date de lancement est ainsi fixée au 1^{er} mai. Le ticket devra être au format numérique (via application mobile ou puce électronique), comme souhaité par le ministre Wissing, mais un délai d'adaptation est accordé aux opérateurs de transports, qui pourront proposer jusqu'au 31 décembre un format papier avec QR-Code. La prise en charge des enfants, des vélos et des animaux dépendra des Länder, faute de position unanime. Avec cet accord définitif, le feuilleton autour de la suite à donner au « ticket à 9 euros » de l'été dernier semble clos, sous réserve d'une approbation par la Commission européenne des aides d'Etat de 3 Mds € par an (1,5 Mds € le Bund, 1,5 Mds € pour les Länder). A noter que le tarif de 49 € par mois n'est pas fixe, et sera renégocié chaque année. Annuellement, le prix sera défini de façon à parvenir à l'équilibre, sans modifier la contribution financière des pouvoirs publics.

4. La « bataille des autoroutes » au sein de la coalition ne faiblit pas

Depuis plusieurs semaines, les Verts et le FDP, tous deux membres de la coalition, affichent ouvertement leurs divergences sur le projet, porté par le ministre des Transports Wissing (FDP), d'accélérer la planification de certaines infrastructures. Si la simplification et

l'accélération des procédures fait consensus pour les voies ferroviaires et fluviales, les Verts, en premier lieu Steffi Lemke, ministre de l'Environnement, rejettent l'inclusion des nouvelles autoroutes dans la liste des « projets d'intérêt public majeur ». Selon la ministre, ce statut affaiblirait la protection de la nature dans les futurs arbitrages. Mi-janvier, Volker Wissing a donc proposé un compromis, avec l'inscription de quelques projets autoroutiers répondant à des goulots d'étranglement bien identifiés au titre des « projets d'intérêt public majeurs » (et non l'ensemble des autoroutes), et un investissement dans le rail augmenté (5 à 7 Mds € étaient évoqués). Le compromis a été écarté par Steffi Lemke en sommet de coalition le 26 janvier. Selon les analystes, la situation tendue à Lützerath, dans la Ruhr, et les reproches des organisations de jeunesse vis-à-vis des ministres verts contribuent à durcir les négociations. Le SPD, relativement divisé en interne sur cette question, demande avant tout une résolution rapide de ce que la presse surnomme « la bataille des autoroutes ». Les ministres Wissing et Lemke sont par ailleurs frontalement opposés, entre autres, sur la question des biocarburants.

[5. Un mouvement social provoque la fermeture de l'aéroport de Berlin le 25/01](#)

Revendiquant une augmentation des salaires de 500 euros par mois étalée sur 12 mois, le syndicat Verdi, deuxième syndicat allemand (1,9 M de membres) derrière IG Metall, a appelé à une grève d'avertissement le 25 janvier. Largement suivie, cette mobilisation a conduit à l'annulation de l'ensemble des trajets en provenance et à destination de l'aéroport Willy-

Brandt de Berlin, seul aéroport de la capitale, pendant 24 heures. 35 000 passagers et 300 vols étaient prévus ce jour-ci.

[6. Frank Hoffmann, pionnier de la coopération SNCF-DB, décoré par l'Ambassadeur](#)

Le 18 janvier, l'Ambassadeur de France en Allemagne, François Delattre, a décoré M. Frank Hoffmann de l'Ordre National du Mérite, au grade de chevalier. Né à Berlin-Est, Frank Hoffmann a créé en 2007 Alléo, joint-venture SNCF-DB chargée d'exploiter les nouveaux TGV/ICE Paris-Francfort, Paris-Stuttgart-Munich et Francfort-Marseille. La coopération SNCF-DB, qui prend désormais la forme d'un MoU, a transporté 25 M de passagers entre la France et l'Allemagne depuis 2007 et est désormais chargée de développer la ligne à grande vitesse entre Paris et Berlin, prévue pour 2024. Des offres saisonnières sont également proposées temporairement, à l'instar d'une nouvelle ligne reliant Francfort à Bordeaux tous les samedis de l'été 2023, annoncée fin janvier.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

[1. Les réactions à l'annonce du Green Industrial Plan européen](#)

Le 1er février 2023, la Commission européenne a présenté le Pacte vert industriel définissant les principaux axes de la future politique industrielle européenne. Dans un communiqué

publié le même jour, le Ministre de l'Economie et de la Protection du Climat R. Habeck (Verts), a salué la « très bonne proposition » de la Commission, en insistant sur l'importance de l'unité européenne en matière d'industrie ainsi que sur l'accélération et la simplification des procédures « pour promouvoir les technologies de demain ». La Fédération des industries (BDI) et la Fédération de l'Industrie automobile (VDA) se déclarent satisfaits des propositions de la Commission.

2. L'implantation de Wolfspeed en Sarre renforce le site microélectrique allemand

Le fabricant américain de semi-conducteurs Wolfspeed et l'équipementier automobile allemand ZF Friedrichshafen ont annoncé la construction commune d'une usine de puces en Sarre. D'ici 2025, des puces en carbure de silicium ultramodernes, particulièrement utilisées dans les secteurs de l'automobile et de la production énergétique, seront produites sur le site de l'ancienne centrale à charbon d'Ensdorf. Le chancelier O. Scholz et le ministre de l'Economie et de la Protection du Climat R. Habeck, accompagnés par la Ministre-présidente de la Sarre A. Rehlinger et du ministre sarrois de l'Economie J. Barke se sont rendus sur le site le 1^{er} février 2022. Le chancelier Scholz s'est montré « très heureux de cet investissement en Allemagne » qu'il qualifie de « contribution importante à la sécurité d'approvisionnement de l'industrie allemande et européenne » tandis que R. Habeck a davantage insisté sur l'importance de la coopération germano-américaine dans ce projet. Les représentants de la Sarre se sont réjouis que la région réalise un « saut

technologique » et devienne un lieu convoité pour l'électromobilité (1 000 nouveaux emplois seront directement créés). Cet investissement intègre le projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) *Microelectronics and Communications and Technologies*, pour lequel des fonds sont disponibles dans le budget fédéral, en attendant l'approbation d'une aide européenne.

3. Les grands groupes automobiles misent sur l'électrique et l'innovation technologique pour 2023

Les plus grands constructeurs automobiles allemands continuent de réaliser des bénéfiques records en 2022 en misant notamment sur leurs ventes de véhicules électriques, comme en atteste la croissance exponentielle du marché des semi-conducteurs. BMW, Mercedes-Benz et Audi ont plus que doublé leurs ventes dans le secteur électrique en 2022. Seul le groupe Volkswagen enregistre une baisse globale de 7% des ventes de véhicules en 2022 qu'il explique par des problèmes liés à la livraison de matériel électronique. Malgré cette baisse, le groupe affiche un bilan positif en 2022 grâce à l'augmentation de 36% des ventes de véhicules électriques par rapport à 2021. La firme, qui prévoit de porter la branche électrique à 20% d'ici 2025, a notamment investi 460 millions d'euros dans la reconversion totale de l'usine principale de Wolfsburg en production de voitures électriques. L'essor du marché automobile électrique pousse les grands groupes industriels à multiplier les partenariats, en particulier vers les marchés subventionnés, comme VW qui a augmenté de 5% ses ventes globales de voitures

en Chine et qui compte deux participations (SAIC – VW et FAW – VW) parmi les 15 marques les plus performantes de voitures électriques. Les investissements en Allemagne sont également nombreux, comme le montrent l'extension prévue par Tesla de l'usine de batteries à Grünheide (Brandebourg) ou encore la mise en service d'une usine de cellules de batteries à Arnstadt (Turinge) par le fabricant chinois CATL. Elargissant le domaine d'action de son groupe, le PDG de BMW O. Zipse a annoncé de nouvelles ambitions pour la firme, qui ne miserait plus uniquement sur les batteries électriques mais se tournerait également vers le développement d'infrastructures pour les stations de recharge électrique et l'hydrogène. Face à l'engouement suscité par le secteur, le Ministère fédéral des Transports (FDP) demeure toutefois prudent et évoque des goulets d'étranglement qui menacent l'approvisionnement en matières premières.

4. Les doutes des milieux d'affaires sur l'attractivité allemande

Malgré une bonne résistance de l'économie et une croissance de 1,9% en 2022, les interrogations sur la perte d'attractivité allemande demeurent. Les milieux d'affaires pointent les pénuries de main d'œuvre, la bureaucratie, le retard en matière numérique, des infrastructures déficientes comme autant de paramètres explicatifs du recul de l'Allemagne dans les classements internationaux – la Fondation des entreprises familiales allemandes (Familienunternehmen) montre un recul constant de l'attractivité du pays depuis 10 ans. La Fédération du Mittelstand (BVMW) dénonce également des procédures trop lentes, qui freineraient les PME qui souhaitent investir

dans les énergies renouvelables. Les entreprises à forte consommation d'énergie font le même reproche au frein au prix du gaz, jugé trop bureaucratique et incertain puisqu'il est conditionné à leurs prévisions économiques pour l'année à venir. Dans le secteur de la chimie, seulement un tiers des entreprises l'estime utile dans sa forme actuelle.

5. La tournée sudaméricaine du chancelier Scholz autour de l'énergie et du climat

Le chancelier O. Scholz a effectué une tournée d'Etat en Argentine, au Chili et au Brésil, où il a notamment pu rencontrer Luiz Inacio Lula Da Silva, le nouveau Président de la République fédérative du Brésil depuis le 1er janvier 2023. O. Scholz a exprimé son soutien pour le Programme d'urgence pour la protection du climat et le reboisement de la forêt tropicale, dans lequel l'Allemagne met 200 millions d'euros à disposition du Brésil. La visite du chancelier était également marquée par le thème de la crise énergétique et la volonté pour l'Allemagne de « diversifier ses approvisionnements » (O. Scholz) afin d'assurer sa sécurité énergétique. A la suite de la proposition argentine d'approvisionner l'Allemagne en énergie (cuivre, lithium, batteries électriques), le Chancelier O. Scholz a proposé d'aider le Chili à transformer ses gisements de lithium en raffinant le métal léger également au Chili, ce qui constitue une étape essentielle dans la fabrication de produits high-tech. Pour l'instant, cette opération est en grande partie réalisée par des entreprises chinoises qui importent du lithium en très grande quantité et l'exportent ensuite sous forme de produit raffiné. Afin de concrétiser ce partenariat entre les deux pays, le groupe

métallurgique Aurubis a conclu une déclaration d'intention de collaboration étroite avec le groupe chilien Codelco, le plus grand producteur de cuivre du monde. Un nouveau conseil économique chilo-allemand est désormais chargé de promouvoir d'autres investissements dans des secteurs clés (énergies renouvelables, hydrogène vert, industrie chimique, transport et logistique). Le voyage du Chancelier a également permis d'aborder le sujet de l'accord de libre-échange entre l'UE et l'association d'Etats sud-américains Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay).

NUMERIQUE- INNOVATION

1. CMFA: le financement de l'innovation face aux enjeux communs

Lors du Conseil des ministres franco-allemand du 22 janvier, les gouvernements se sont engagés à soutenir le financement de l'innovation pour faire face aux enjeux communs que sont la transition numérique, la création d'emplois qualifiés et le développement de la compétitivité de l'Union européenne. La France et l'Allemagne ont réaffirmé leur soutien à l'Initiative des Champions Technologiques Européens (ETCI) pour répondre aux besoins de financement et améliorer les débouchés européens pour les scale-ups, en s'appuyant sur l'entraide européenne. La déclaration conjointe mentionne le partage du savoir-faire technologique entre l'initiative allemande Digital Hub et le Hub France IA, le renforcement

de la souveraineté numérique dans le domaine des réseaux 5G/6G et l'importance stratégique d'une économie européenne des données. Cette dernière doit garantir la circulation, l'accès et l'utilisation libre des données, avec la mise en œuvre de système de certifications transparents en matière de cybersécurité et une protection accrue contre les législations extraterritoriales de pays tiers.

2. Un milliard d'euros pour développer la Deep Tech & Climate Tech

Le gouvernement fédéral met à disposition un milliard d'euros pour le fonds DeepTech & Climate pour continuer à développer le financement du capital risque en Allemagne. Développé par le ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du Climat (BMWK) et le ministère fédéral des Finances (BMF), le DTCF a pour objectif d'investir dans la croissance d'entreprises utilisant des technologies d'avenir. Par sa contribution au financement, le DTCF aide les champions technologiques du futur à devenir de nouvelles PME basées sur la technologie. Pour ce faire, le fonds se concentre sur la phase de croissance à forte intensité de capital des entreprises dans les domaines de la deeptech et de la climate-tech. Le fonds met l'accent sur les entreprises dont le modèle d'affaires est validé. Le fonds investit dans des domaines deeptech tels que l'industrie 4.0, la robotique, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'automatisation des processus et dans des entreprises dont le modèle d'affaires est basé sur la technologie, comme par exemple Digital Health, New Energy, Smart City, New Materials et certains domaines de la biotechnologie. Les fonds proviennent du fonds

d'avenir du gouvernement fédéral et du fonds spécial ERP avec un premier investissement prévu pour bientôt. Le fonds DeepTech & Climate démarre ses activités opérationnelles avec Elisabeth Schrey comme directrice générale supplémentaire.

3. Premier déplacement en Allemagne de Roland Lescure, ministre délégué à l'Industrie

Pour sa première visite officielle bilatérale, Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, s'est rendu à Berlin les 26 et 27 janvier. A cette occasion, le ministre a pu échanger avec son homologue Udo Philipp, Secrétaire d'Etat à l'Industrie au ministre fédéral de l'Economie et de la Protection du Climat (BMWK), sur les thèmes impactant l'industrie des deux pays : prix de l'énergie, réponse à l'IRA et réindustrialisation verte, des sujets également abordés lors du Conseil des ministres franco-allemand. Le ministre s'est également entretenu avec plusieurs fédérations allemandes, des représentants du milieu des affaires franco-allemand, des parlementaires du Bundestag et le ministre-président du Brandebourg Dietmar Woidke. Enfin, le ministre a visité avec son homologue Udo Philipp le site de production berlinois d'électrolyseurs à hydrogène vert, fruit d'un partenariat entre les entreprises Siemens Energy et Air liquide. Ce projet emblématique de la coopération franco-allemande industrielle sera opérationnel d'ici quelques mois.

4. Et de 3 communautés French Tech en Allemagne !


Le 2 février, la French Tech a annoncé les résultats de sa campagne de labellisation : 16 capitales et 99 communautés French Tech labellisées pour la période 2023 – 2025, dont 3 en Allemagne ! Au renouvellement des communautés de Berlin et Munich s'ajoute la création de la French Tech Düsseldorf. L'année 2022 avait été marquée par une forte activité des communautés en Allemagne avec des événements rassemblant des acteurs majeurs de l'écosystème entrepreneurial franco-allemand comme le salon Bits & Bretzels à Munich et l'évènement Pursuing Scale Up à Berlin. Avec la création d'une troisième communauté à Düsseldorf, la French Tech consolide son engagement en Allemagne.

5. Recul pour les start-ups allemandes en 2022

L'écosystème allemand des start-ups montre des signes de ralentissement : en 2022, les entreprises en croissance ont levé environ 9,9 Md€ de capital-risque auprès de bailleurs de fonds, soit 43 % de moins qu'en 2021. Une étude publiée début janvier par le cabinet de conseil EY révèle que face à la hausse des taux d'intérêt et aux incertitudes liées à la guerre en Ukraine et à la conjoncture, les bailleurs de fonds font preuve de retenue et craignent les modèles commerciaux risqués. Le nombre total de tours de financement a baissé de 13% en 2022 par rapport à l'année précédente, avec un manque notamment de « gros deals » : seulement 7 transactions de plus de 50 M€ ont été enregistrées, soit 2 fois moins que l'année précédente. Ce recul est également visible en

termes de création d'entreprises avec une baisse de 18% par rapport à 2021. Cette baisse des investissements n'est pas surprenante car les start-ups doivent maintenant adapter leur modèle commercial pour montrer une voie claire vers la rentabilité, après avoir été conçues pour une croissance avec des dépenses élevées. A noter, Munich a détrôné pour la première fois Berlin avec 14.5 créations d'entreprises pour 100 000 habitants.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT
Rédacteurs : Emilie MANCEAU-DARRIVÈRE, Willy BREDA, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Louca DERVILLE, Raphaël JOUIN, Antoine LECLERCQ, Adèle BESSOULE

Pour s'abonner : berlin@dgtresor.gouv.fr
Pour se désinscrire : berlin@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©élxeneize